Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 24/05/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 24/05/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/676378
N° d'annonce : 676378

CLEACH

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 234.225 €

Siège social : 43, rue de Courcelles 75008 PARIS

352 534 044 R.C.S. Paris

Aux termes de l'AGE du 01/04/2022 M. Tanguy NICOLET demeurant 56 Boulevard Victor Hugo 92200 Neuilly sur Seine a été nommé en qualité de co-gérant.

Aux termes de l'AGE du 01/05/2022 le capital social a été réduit de 16.095 € pour le ramener à 218.130 €.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeMCSt87U
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeMCSt87U

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)